



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 MAI 2024

L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ACTION ET DE L'ANIMATION SOCIALE
6 COURS DES ALLIÉS - 35000 RENNES - 02 99 31 52 44 - contact@apras.asso.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION p. 5

1. L'OBSERVATION SOCIALE p. 7

- 1.1 Le Tableau de Bord Social
- 1.2 Productions
- 1.3 Présentations
- 1.4 L'Observatoire de la Délinquance et des Violences Sexistes et Sexuelles
- 1.5 Schéma Métropolitain de l'Accès aux Droits

2. L'ANIMATION DE PROJETS PARTENARIAUX p. 9

- 2.1 Les Espaces Sociaux Communs
- 2.2 « Sortir ! »
- 2.3 Autres actions ou projets
- 2.4 Études et recherches

3. L'ANIMATION SOCIALE DE PROXIMITÉ p. 15

- 3.1 Des Locaux confiés par les membres de L'APRAS pour favoriser les liens sociaux et soutenir la vie associative
- 3.2 Les Pôles Associatifs de Quartier
- 3.3 Les actions de soutien aux initiatives d'habitants
- 3.4 La Commission d'attribution des locaux et des fonds de soutiens

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Comme chaque année, vous trouverez dans ce rapport une présentation rétrospective des principaux dossiers, actions, projets, contributions qui nous ont mobilisés l'année passée.

Les fiches, qui composent ce rapport, couvrent une quinzaine d'actions dans nos différents champs d'intervention : l'observation sociale, les études, les projets partenariaux, « Sortir ! », l'animation de proximité...

Ces fiches renseignent sur nos activités permanentes telles que le Tableau de Bord Social et les productions qui s'y rattachent (ex : l'actualisation cette année de l'observatoire des Données Sociales de Rennes Métropole), l'accompagnement des Espaces Sociaux Communs, la gestion des locaux, le soutien aux initiatives d'habitants, le dispositif « Sortir ! », les travaux d'études...

Elles décrivent également des projets de court ou de moyen terme n'ayant pas forcément vocation à être pérennisés au sein de L'APRAS mais que nous accompagnons ou portons pendant un temps. C'est le cas de de l'accompagnement du Conseil Citoyen Rennais ou du projet du Jeu de Paume.

Prendre le temps de les parcourir est un moyen de mesurer la diversité et le volume des apports de L'APRAS au « social partagé » sur notre territoire.

Des actions et projets qui s'enrichissent des liens avec nos partenaires et alliés du quotidien, des missions qui s'achèvent, des mouvements de personnels importants, l'engagement de travaux d'étude métropolitains, le tout sur fond d'inquiétude économique, voilà à grands traits les marqueurs de cet exercice 2023.

La volonté de travailler au plus près du terrain, de s'inscrire aux côtés des acteurs du quotidien, de partager, réfléchir, agir ensemble et nous enrichir ainsi de leurs réalités pour nourrir notre projet s'est traduite, par exemple, par le séminaire avec les agents des organismes HLM, « l'aller vers » lors des animations estivales et les temps de rencontre, d'échange, avec les acteurs de Sortir !, les contributions de l'observatoire social aux rencontres de préparations du futur Contrat de Ville avec professionnel·les et habitant·es, les entretiens menés pour réaliser les focus qualitatifs du rapport annuel de l'observatoire de la délinquance...

2023, c'est également la fin d'une mission qui nous aura mobilisé·es pendant 4 ans, le Jeu de Paume. C'est avec une certaine fierté du travail réalisé, mais aussi avec un pincement au cœur que nous avons transmis les clefs à l'association Jeu de Paume de Rennes en avril dernier.

La mise en œuvre de toutes ces dimensions de notre projet a été possible grâce à une implication intense de l'équipe. Je remercie à nouveau chacune et chacun des 26 salarié·es qui ont travaillé au sein de l'association cette année (y compris les collègues mis à disposition par le Gedes et alternantes) pour leur engagement et leurs contributions qui permettent au projet de L'APRAS de vivre, s'adapter et se renouveler en permanence.

L'équipe a connu des changements importants cette année puisque nous aurons vu partir successivement Jean-Michel Picquart, notre comptable/gestionnaire technique des locaux pour une retraite bien méritée, Rozenn Merrien après avoir clôturé la mission Jeu Paume, qui a souhaité s'envoler vers de nouveaux projets après avoir tant donné durant 15 ans, Dania Lecomte qui a accompagné le Conseil Citoyen Rennais pendant 6 ans, Charlotte Calais qui a assuré un remplacement au combien précieux d'une collègue en arrêt pendant deux ans, et Géraldine Letort, Magali Bouyer, David Vaillant qui ont poursuivi l'aventure du jeu de Paume au sein de la nouvelle association.

Parallèlement nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles collègues, Sylvie Garnier en remplacement de Jean-Michel Picquart, Zoé Costard, alternante au pôle observation sociale, Léa Slupsky alternante au Pôle associatif de la Marbaudais, sans oublier le retour parmi nous de Delphine Deléon.

Tous ces mouvements mettent en relief le précieux et indispensable engagement collectif que je soulignais ci-dessus pour assurer la mise en œuvre de l'action au quotidien, mais aussi continuer à se projeter.

En matière de projection, on peut noter que 2023 aura permis de mettre sur les rails deux projets au niveau métropolitain qui seront très mobilisateurs en 2024, un diagnostic dans le cadre de l'élaboration du Schéma Métropolitains d'Accès aux Droits et une étude dans le cadre du plan hospitalité de Rennes Métropole.

2023 aura également été marquée par les incertitudes budgétaires liées aux conséquences de la crise en Ukraine et ses impacts sur les finances publiques, l'inflation ... qui venaient s'ajouter à une situation déjà fragile.

Cette situation nous a amené·es à envisager en début d'année un prévisionnel fortement déficitaire.

Fort heureusement, la mobilisation de nos membres et des réalités inflationnistes un peu moins impactantes qu'envisagées nous ont permis de clôturer l'année avec un déficit contenu.

Je conclurai ces quelques lignes introductives en remerciant l'ensemble des membres du conseil d'administration qui portent le projet sans faillir, même par gros temps, et nous témoignent leur confiance et leur soutien, carburants essentiels pour toute l'équipe.

Philippe Le Saux,
Directeur de L'APRAS.

1. L'OBSERVATION SOCIALE

1.1 Le Tableau de Bord Social

Rappel :

- 1991 : création du Tableau de Bord Social des Quartiers Rennais
- 2008 : le TBS est accessible sur internet avec un code
- 2012 : évaluation du TBS : confirmation des enjeux de l'accompagnement des partenaires dans l'appropriation et la mobilisation des données
- 2016 : mise à disposition des données nouveaux Quartiers Politique de la Ville
- 2019 : intégration des indicateurs de l'outil de suivi du Contrat de Ville et d'un nouveau territoire « IRIS des Quartiers Politique de la Ville »

Actualisation du Tableau de Bord Social

Possibilité d'accéder aux données selon plusieurs niveaux de territoires: Iris, Quartiers, Communes, Quartiers Politique de la Ville, Iris des QPV.

Possibilité de comparaison entre ces territoires et avec des territoires nationaux pour les données INSEE : France métropolitaine, département, villes de même strate que Rennes.

Diffusion régie par des conventions avec les organismes fournisseurs. Usage réservé aux professionnels et décideurs dans le domaine social et socio-culturel.

1.2 Productions

Fiches INSEE

A l'échelle :

- des 12 quartiers rennais (éditées tous les ans depuis 2011)
- des IRIS des Quartiers Politique de la Ville

Mise à disposition facilitée des données INSEE par quartier. Accès grand public (pas de restriction sur la diffusion).

Data Visualisation

Des fiches pour les 5 Quartiers Politique de la Ville ont été réalisées à l'occasion des rencontres de la Maire avec des habitant-es des quartiers.

Ces documents, en accès libre sur le site de L'APRAS, sont destinés aux professionnel-les et aux habitant-es.

Observatoire des Données Sociales

Actualisation de l'ODS fin 2023, pour une publication début 2024.

Zoé Costard, étudiante en alternance sur le Pôle Observation Sociale, a participé à cette actualisation au côté de l'équipe du Pôle.

Diagnostic pour la Convention Territoriale Globale pour les communes Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères et Saint-Erblon

Les communes Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères et Saint-Erblon ont sollicité L'APRAS pour la réalisation du diagnostic pour la Convention Territoriale Globale (CTG) et les accompagner dans les échanges sur les évolutions et les besoins des foyers de leur territoire.

Outil incontournable pour la création et l'amélioration des services offerts aux familles, aux enfants et aux jeunes, la CTG renforce les actions

partenariales entre la CAF et les collectivités territoriales et permet de réaffirmer l'engagement de ces acteurs en direction des besoins actuels et futurs des habitant-es. Cette convention constitue une feuille de route et une ambition collective pour les communes sur les plans de l'enfance, la jeunesse et les familles.

Le Pôle a ainsi réalisé le volet quantitatif du diagnostic et accompagné sur un plan méthodologique les professionnels de la mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche en charge de ce travail. Ce travail a fait l'objet d'une présentation aux élu-es des 3 communes et à la CAF.

1.3 Présentations

En 2023, 19 présentations des travaux de l'observatoire ont eu lieu.

Dans le cadre de la préparation du nouveau Contrat de Ville : 4 présentations ont été réalisées à l'occasion de réunions avec les professionnel-les, 5 lors des rencontres de la maire de Rennes avec les habitant-es des quartiers prioritaires.



- Structures jeunesse quartier de Bréquigny Champs Manceaux
- Équipe du Programme de Réussite Éducative
- Professionnel-les Petite Enfance de Maurepas dans le cadre de la Cité Éducative
- Atelier d'Observation Sociale à destination des services et élu-es des communes
- Dans le cadre de Sortir ! communes du sud
- Centre Social Carrefour 18
- PMI du CDAS du Blosne
- GT Personnes âgées de Villejean
- Centre social de la Lande
- Séminaire bailleurs de L'APRAS



1.4 L'Observatoire de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles

Rappel :

- 1998 : réalisation du diagnostic délinquance pour Rennes
- 2003 : réalisation de l'Observatoire de la Délinquance de Rennes Métropole
- 2018 : nouvelle maquette du document Observatoire de la délinquance des focus qualitatifs sur des thématiques ou sur des territoires viennent enrichir le volet quantitatif sur les faits enregistrés par la Police et la Gendarmerie

Réalisé 2023

Le document Observatoire de la délinquance (données 2022) a été actualisé et a été présenté lors de l'assemblée plénière du CLSPD le 19 octobre 2023.

Le volet qualitatif de l'observatoire a concerné **2 focus** en 2022 :

- La prise en charge des auteurs de violences (violences conjugales et violences sexuelles à l'encontre des enfants) ;
- L'impact du trafic de stupéfiants sur la vie des familles et des enfants des quartiers dans lesquels il s'exerce.

Avec tous les partenaires (Police, Gendarmerie, Monsieur le Procureur et ses services, le SPIP, l'AIS, la PJJ, le CRAVS centre de ressources sur les auteurs de violences sexuelles), les professionnel-les, les habitant-es (impact du trafic), une quarantaine de personnes a contribué à la réalisation de ce document.

Pour ce faire, la Métropole sollicite une contribution de L'APRAS et de l'AUDIAR pour la réalisation d'un diagnostic initial qui alimentera l'élaboration du schéma ainsi que le plan d'action qui en découlera. L'Audiar a réalisé une cartographie de l'offre en matière d'accès aux droits dans les communes hors Rennes et de l'offre « supra communale » pour Rennes. Implication dans la genèse du projet et le suivi de la phase de cartographie réalisée par l'AUDIAR (2023).

L'APRAS est sollicitée par Rennes Métropole pour conduire un travail sur le volet plus qualitatif axé sur la mise en visibilité de parcours usagers permettant d'identifier des atouts et limites de l'organisation du territoire en matière d'accès aux droits.

Catégories de populations prioritaires :

- Familles monoparentales
- Jeunes sortis du système scolaire
- Personnes exilées

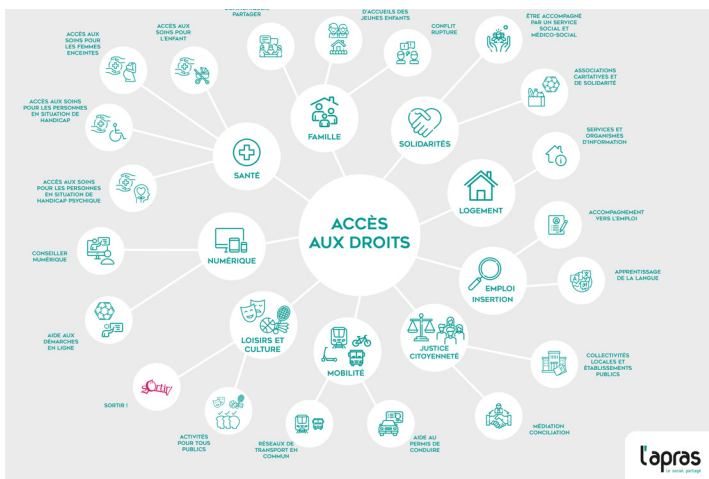
La conception méthodologique de la phase qualitative a été réalisée en 2023, avec un déploiement de l'étude sur le 1er semestre 2024.

1.5 Schéma Métropolitain d'Accès aux Droits

Rennes Métropole engage dans le cadre des actions phares de la stratégie métropolitaine des solidarités 2022/2027 la réalisation d'un « Schéma Métropolitain d'Accès aux Droits ».

Les objectifs sont les suivants :

1. Cartographier l'offre d'accès aux droits
2. Repérer les manques dans l'offre
3. Évaluer les besoins de proximité
4. Identifier les pratiques facilitantes
5. Proposer des actions possibles



2. L'ANIMATION DE PROJETS PARTENARIAUX

2.1 Les Espaces Sociaux Communs

Contexte

Les missions de L'APRAS concernant l'accompagnement du projet des ESC figurent dans la charte des ESC :

- « Organisation, suivi et animation du comité de pilotage des ESC ;
- Organisation et animation des travaux du GT ESC ;
- Appui aux groupes de coordination des responsables dans les ESC ;
- Accompagnement de travaux thématiques dans les sites (accueil commun, fragilités psychologiques, partage de diagnostics...);
- Organisation des rencontres inter ESC ».

(Extrait charte des ESC)

L'accompagnement dans les sites « groupes Coordo »

L'APRAS accompagne de manière continue les responsables de 4 des 6 ESC, Maurepas, Villejean, Aimé Césaire, Le Blosne dans le cadre de réunions de coordination (**26 réunions cette année**).

Ces rencontres ont pour objet le pilotage de la dimension commune des ESC, l'accueil et les actions initiées collectivement, les réunions plénières des salarié-es... C'est également le lieu de la régulation du fonctionnement quotidien.

Sur Villejean : 10 rencontres

Au premier semestre, les rencontres ont été largement consacrées, en dehors des points de régulations du fonctionnement quotidien (gestion de situations complexes, sécurité du bâtiment...), aux questions d'organisation de l'accueil commun et de la formation des agent.es.

A noter une démarche spécifique d'élaboration d'un projet de formation collective des agent.es avec une rencontre préalable spécifique APRAS/équipe. Cette formation programmée avec un prestataire à l'automne a dû être reportée début 2024 en raison de la « crise » survenue en juillet et de ses impacts à la rentrée.

Au deuxième semestre, la gestion collective de l'après « crise » estivale au CDAS a mobilisé l'essentiel des ordres du jour.

Sur Maurepas : 6 rencontres coordo + 3 ateliers avec équipe accueil + 4 rencontres groupe de travail « suivi du projet »

Cette année, une implication spécifique auprès des responsables et des équipes accueil autour du projet d'organisation de l'accueil du futur équipement, ainsi qu'une contribution tout au long de l'année au suivi d'avancement des travaux dans le cadre du groupe de travail animé par l'Agence Départementale, et en lien avec la SPL.

Bonne dynamique sur le projet d'accueil mais un accompagnement parfois complexe en raison des évolutions de calendrier et des arbitrages entre partenaires sur les moyens à dédier à l'accueil commun dans le futur équipement.

Sur Le Blosne : 6 rencontres coordo

Les questions d'insécurité, les dégradations estivales et l'organisation interne (ménage, affectation bureaux...) ont particulièrement teinté l'actualité de cette coordo en 2023, avec cependant un fil rouge sur l'accueil commun et le fonctionnement de la commission animation.

Sur Aimé Césaire : 5 rencontres coordo

Actualité marquée également par les questions d'insécurité mais une vraie mobilisation sur la relance des réunions plénières de l'ESC.

Sur Cleunay : implication à la demande des coordos dans la préparation et l'animation d'une plénière dédiée à la remobilisation des professionnel.les sur les dimensions communes et les collaborations.

Le Groupe Technique des ESC (GT ESC)

« Le pilotage politique s'appuie sur une coordination technique transversale matérialisée par un Groupe Technique des ESC (GT ESC) composé des cadres référents de chaque partenaire et animé par L'APRAS. Il se réunit mensuellement. Ses objectifs sont les suivants :

- Assurer veille et recherche de solutions sur les questions qui émergent dans le fonctionnement interinstitutionnel des ESC ;
- Impulser et conduire la déclinaison opérationnelle du projet ESC ;
- Organiser la concertation et l'échange entre les professionnels et élus des différents ESC, notamment par l'organisation de rencontres inter ESC ;
- Préparer, alimenter et organiser les réunions du comité de pilotage ;
- Construire, structurer et enrichir le projet.

(Extrait charte des ESC)

Ce groupe s'est réuni à 9 reprises cette année.

Ces réunions portent sur les arbitrages organisationnels dans les équipements, la préparation des comités de pilotage, le suivi des projets transversaux (accueils, formations communes...), l'analyse et la réflexion sur l'évolution du projet des ESC, l'organisation des rencontres inter ESC.

Cette année, le GTEC a été particulièrement mobilisé sur :

- le projet numérique
- la préparation des comités de pilotage
- le projet d'amélioration de la visibilité des ESC porté par le COPIL
- les problématiques d'organisation des accueils communs
- et, à partir de septembre, sur la gestion des suites de la situation estivale à Villejean et les fragilités mises en évidence à cette occasion en matière de modalités de gouvernance actuelle des ESC.

Le suivi du projet numérique :

A noter cette année une implication de L'APRAS dans le cadre de l'engagement de l'acte 3 du projet numérique, en appui du coordinateur recruté au printemps (5 temps de travail avec les partenaires concerné-es) pour faciliter l'articulation avec les projets d'accueil commun et le fonctionnement global des ESC.

Le Comité de pilotage

Le Copil s'est réuni deux fois en 2023.

L'engagement de l'acte 3 du projet numérique a mobilisé le Copil lors de ces deux réunions.

Le Copil a également lancé un projet relatif à la lisibilité des ESC pour les habitant-es et une réflexion sur la gouvernance du projet et le lien avec les équipes. Ces deux volets se concrétiseront en 2024.



2.2 Sortir !

Le dispositif « Sortir ! » a succédé au passeport culture loisirs en 2010.

Il a pour objectifs de :

- Développer la connaissance de soi, l'estime de soi, source de construction identitaire ;
- Stimuler l'ouverture, la connaissance culturelle, l'évasion, l'émerveillement et l'émotion, le bien-être ;
- Inciter à l'autonomie pour l'accès aux loisirs et à la culture ;
- Créer du lien social et rompre l'isolement ;
- Favoriser l'intégration et la cohésion sociale, susciter un sentiment d'appartenance au quartier, à la ville, à la société.

Il articule réductions tarifaires, démarches d'accompagnement et médiation au bénéfice des populations aux revenus modestes.

A la demande de Rennes Métropole, qui en assume le coût financier, **le dispositif a été élargi depuis 2019 aux étudiants boursiers** de niveau 2 à 7 ainsi qu'**aux jeunes suivis par We Ker** vivant sur le territoire métropolitain et suivis dans le cadre des dispositifs Contrat d'Engagement Jeune et Sortir de la rue.

Initialement développé à l'échelle de Rennes et de Saint-Jacques-de-La-Lande, **il associe dorénavant 37 communes** et est cofinancé en 2023 par Rennes Métropole, le Conseil Départemental, la CAF 35 et les Organismes HLM.

Une reprise des activités confirmée

2022 avait vu se confirmer la reprise d'activités après l'épisode de Covid, même si nous n'avions pas encore tout à fait retrouvé le nombre d'inscrits et d'utilisateurs de 2019.

En 2023, le nombre de personnes inscrites a continué de progresser, **47 788 en 2023** (46 091 en 2022, 41 127 en 2019) auxquelles il faut ajouter **7 386 étudiant-es** (6 929 en 2022 et 6 096 en 2019) et **398 jeunes suivis par We Ker** dans le cadre de dispositifs spécifiques (328 en 2022), soit un total de **55 572 personnes** (53 348 en 2022 et 47 223 en 2019).

32 734 personnes ont utilisé au moins une fois leur carte dans le cours de l'année (27 249 en 2022, 29 900 en 2019), dont **3 299 étudiant-es** (2 640 en 2022 et 1 267 en 2019) et 184 jeunes suivis par We Ker (133 en 2022) dans le cadre de dispositifs spécifiques,

111 748 utilisations pour des **activités ponctuelles** (82 405 en 2022 et 119 772 en 2019) auxquelles il faut ajouter **10 298 utilisations par des étudiant-es** (7 387 en 2022 et 2 040 en 2019) et **467 utilisations par les jeunes suivis par We Ker** (358 en 2022) soit au total de **122 513 utilisations** (90 150 en 2022 et 121 812 en 2019).

13 924 utilisations pour des activités régulières y compris CIS et école de natation Rennes (11 820 en 2022 et 13 765 en 2019), auxquelles il faut ajouter **1 068 utilisations par des étudiant-es** (853 en 2022 et 414 en 2019) et 54 utilisations par les jeunes suivis par We Ker (26 en 2022), soit un total de **15 046** (12 699 en 2022 et 14 179 en 2019).

2 679 participations à des **actions collectives** (2 699 en 2002, 2 443 en 2019).

L'animation du dispositif

L'animation du dispositif Sortir ! vise à :

- Proposer et animer des démarches permettant la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes autour de la poursuite des objectifs du dispositif Sortir !
- Faire partager le sens et les valeurs et développer une culture commune autour de Sortir !
- Favoriser l'appropriation collective et la prise de conscience du rôle de chacun des acteurs dans l'accès à Sortir ! et sa promotion

4 axes d'intervention, avec un double enjeu : faciliter l'accès aux droits et promouvoir les usages

-La mobilisation, la formation et l'accompagnement des acteurs Sortir ! par groupe d'acteurs « thématique » selon leur fonction et leur rôle dans le dispositif

Divers outils sont mis à disposition pour que les personnes ou structures relais et partenaires puissent informer leurs publics. L'équipe Sortir ! est également disponible pour former les acteur-rices de terrain, qu'ils.elles soient professionnel-les, volontaires ou bénévoles.

En 2023, une quinzaine d'interventions ont été réalisées auprès de professionnel-les, volontaires et bénévoles : interventions auprès des agent-es des CDAS des couronnes rennaises, des travailleur-euses sociaux-les de la CAF et des Amitiés Sociales, formation des jeunes en service civique d'Unis-Cités et de l'AFEV, 4 rencontres instructeur-rices et référent-es accès aux droits, intervention auprès de 40 agent-es des bailleurs sociaux dans le cadre d'un séminaire APRAS ...

-Une démarche d'aller vers auprès des utilisateur-rices

L'équipe Sortir ! se mobilise pour aller directement sur le terrain à la rencontre du public. Ces « points infos » se mettent en place à l'occasion d'événements organisés par des partenaires ou acteur-rices de terrain : participation à une quinzaine d'événements (hors animation estivale) : coopération avec les bailleurs sociaux (cafés hall d'Aiguillon, animation de vacances organisée par Néotoa), intervention à l'épicerie sociale de Saint-Erblon, intervention lors de la présentation de saison du TNB, journée de lutte contre l'isolement avec la MDA, animation jeunesse à Chantepie, 3 points Sortir ! avec l'agence Star Mobile ...

-Une intervention spécifique auprès des étudiant-es

Le parcours, l'instruction, les réseaux et modalités de communication étant spécifiques, il a été décidé de mener une démarche dédiée auprès des étudiant-es : création du groupe de travail "Sortir ! et les étudiant-es" qui s'est réuni à 2 reprises, présentation Sortir ! dans une réunion du BVE (Bureau Vie étudiante), renfort du partenariat avec le CROUS qui reste à consolider, campagne de communication ciblée, diffusion des flyers dans les "welcome-pack" de l'université de Rennes 2 (8 000 étudiant-es), animation des permanences du 4BIS par les partenaires Sortir ! ...

VOS ACTIVITÉS ET VOS TRANSPORTS
À PRIX RÉDUITS, PENSEZ-Y !

MERCREDI 13 SEPTEMBRE
Retrouvez un point d'information Sortir !
au Campus Universitaire de Villejean !



L'équipe Sortir ! se mobilise également sur les temps forts étudiants sur les différents campus, en lien avec le 4BIS et l'équipe jeunesse de Rennes Métropole (6 événements couverts : INSA, Campus Santé et Rennes 2 Villejean, EHESP, campus Hoche, Askoria).

-Une approche transversale et territoriale de l'animation

Dans les communes

L'équipe Sortir ! peut proposer des interventions ciblées sur un sujet ou un territoire donné (une commune, regroupement de communes ou quartiers). En ce sens, il a été organisé en mai sur la commune de Saint-Armel, une animation spécifique à destination de 10 communes du sud de Rennes, avec une triple approche : données et observation sociale du territoire, instruction technique et administrative, animation locale du dispositif.

Sortir ! l'été

Depuis 2021, des points d'informations Sortir ! sont proposés durant l'été en lien avec "Cet été à Rennes". L'enjeu étant double, aller à la rencontre des publics et conforter la logique de réseau et coanimation partenariale. Cela se traduit par une pluralité de modalités d'intervention :

- Point informations
- Dépôt de documentation auprès de structures relais proposant des animations durant l'été
- Point informations tenu par les coopérant-es des Coopératives Jeunesse de Services (CJS) de Rennes préalablement formé-es
- Prise de parole avant des événements
- Formation des relais intervenant dans le cadre de Transat en ville
- Point d'info Sortir ! sur le point de vente des billets "Rennes à la mer", "Rennes au vert"



Quelques nouveautés en 2023

- Afin de faciliter la démarche et la visibilité du point info, utilisation d'un vélo customisé avec les visuels Sortir !
- Proposition d'une boisson fraîche sur les points info pour créer de la convivialité et faciliter l'aller-vers
- Présence Sortir ! sur le point de vente des billets Rennes à la mer et au vert (sur une date)
- Diffusion d'un spot Sortir ! réalisé lors de l'AGORA

Une vingtaine d'événements ont été ainsi couverts pendant tout l'été 2023.

Les rencontres instructeur-rices

Les instructeur-rices et référent-es accès aux droits sociaux (RADS) sont les premier-ères interlocuteur-rices des bénéficiaires Sortir !. L'équipe Sortir ! leur propose 1 à 2 demi-journées de rencontre par an. Les objectifs sont les suivants :

- Permettre une meilleure appropriation de Sortir !, de son évolution, des outils mis à disposition.
- Renforcer leur contribution dans l'évolution du dispositif, évaluer et adapter les propositions formulées lors des GT.
- Mieux identifier les besoins des habitant-es en matière d'accompagnement dans l'usage du dispositif.
- Faciliter leur rôle dans la promotion de l'usage du dispositif.
- Permettre la rencontre avec des partenaires afin de mieux connaître l'offre Sortir !
- Deux sessions ont été proposées cette année : une au TNB et aux Champs Libres et la seconde au Conservatoire (site du Blossne). Chaque session permet de réunir une quarantaine d'agents de Rennes et des communes sur 2 dates différentes.

L'Agora annuelle du dispositif

L'Agora est un temps de partage et de culture commune pour la communauté SORTIR !, rassemblant des utilisateur-rices, élu.e.s, structures partenaires sportives, culturelles et de loisirs, travailleurs sociaux et relais de proximité, etc. Il s'agit d'un temps pour se retrouver, faire le bilan de l'année écoulée, se projeter sur celle à venir mais aussi de prendre de la distance quant au quotidien, cultiver le commun, alimenter la réflexion et nourrir le sens.

Après une édition 2022 tournée sur l'impact de la crise sanitaire et la mobilisation pour la reprise des activités, il y a eu une envie d'appréhender la rencontre annuelle 2023 dans une approche positive, conviviale et valorisante du dispositif, en axant sur les bienfaits individuels et collectifs des pratiques, avec la volonté de réaffirmer collectivement l'éthique de Sortir ! et de pouvoir lancer un travail sur l'écriture d'une charte.



L'Agora s'est déroulée le 15 juin au Blizz et a réuni 95 participant-es. Après le partage du bilan d'activité 2022 ainsi que des temps d'échanges en plénier sur le sens et les valeurs communes qui irriguent le dispositif, les personnes présentes ont pu participer à une dizaine d'ateliers de pratiques animés par des partenaires Sortir !.



Le lieu et la convivialité ont été unanimement appréciés mais l'objectif d'engager le travail de rédaction d'une charte du dispositif n'a été que partiellement atteint à cette occasion.

Soutien aux projets à l'initiative d'habitant-es

Cette année, un projet a été déposé par le collectif des Hautes Chalais. Une trentaine de personnes sont ainsi parties à la découverte de Dinan sur une journée. L'aide Sortir ! a contribué au financement du transport.

COMMUNICATION

Site internet

Finalisé en 2015, le site internet dédié au dispositif <http://www.sortir-rennesmetropole.fr> comporte des rubriques pratiques (où avoir sa carte, comment, les formulaires, les modèles de conventions partenaires, etc...) mais également des liens vers les ressources locales (agenda des sorties de Rennes Métropole...) et un espace collaboratif pour les partenaires.

Le site a enregistré 111 153 visites en 2023 soit une hausse de 7.4% par rapport à 2022.

Cet outil a démontré sa pertinence pour la visibilité, l'accessibilité, la mise en œuvre du dispositif. Un salarié est missionné à temps partiel sur ce projet en tant que community manager au sein de l'équipe de L'APRAS avec comme objectif de développer le travail en réseau dans et autour du dispositif.



Cependant, à l'issue de la démarche de design de service TST/Sortir initiée par Rennes Métropole, un projet de refonte a été engagé en 2023, la préconisation principale étant de privilégier un site qui soit prioritairement orienté sur la facilitation du parcours usagers.

Cette refonte s'est inscrite dans une logique participative en associant les acteurs du dispositif, dont des utilisateurs-rices, sous forme de consultations et d'ateliers qui ont permis d'élaborer un cahier des charges pour solliciter un prestataire. La refonte est actuellement en cours

Supports de communication

A noter cette année une refonte des différents supports de communication (brochures, affiches, flyers...) ainsi que la réalisation d'une courte vidéo de présentation du dispositif en lien avec Rennes Métropole.

La gestion du dispositif

1 244 structures avaient une convention avec L'APRAS au 31.12.2023.

Gestion des remboursements

L'APRAS assure la totalité des remboursements des structures liées à l'utilisation du dispositif.

14 049 remboursements ont été effectués en 2023, dont 13 503 via une procédure dématérialisée.

Logistique inscription

Les inscriptions aux activités sont, depuis 2019 et le passage à KorriGo Services, très majoritairement dématérialisées avec jusque-là la mise à disposition de lecteurs paramétrés pour les structures de façon permanente ou ponctuelle (festival...).

A noter une nouveauté depuis cette année la mise en service d'une application Sortir ! qui permet aux utilisateurs et utilisatrices de vérifier la validité de leurs droits et aux structures partenaires de procéder aux inscriptions directement via un smartphone Android si elles le souhaitent. Cette application a été utilisée en 2023 par 78 structures partenaires.

L'application de consultation de la validité des droits Sortir ! sur Smartphone Android

L'application de consultation de la validité des droits Sortir ! sur Smartphone Android mise en place depuis juillet 2021 a été téléchargée 748 fois en 2023.



Des bilans par commune

Chaque commune a fait l'objet d'un bilan spécifique écrit qui lui est diffusé (utilisation et financement).

Le projet de e-Billetterie

Depuis plusieurs années, les utilisateurs et utilisatrices du dispositif, ainsi que les structures partenaires, alertaient sur l'impossibilité d'activer un achat en ligne pour les titulaires de la carte Sortir !

Cette situation était un vrai frein aux pratiques.

L'APRAS a exploré les possibilités techniques pour faire évoluer cette situation et, avec l'appui financier de Rennes Métropole, des solutions ont été trouvées et testées avec succès par certains partenaires.

Depuis septembre 2023, le TNB (cinéma et spectacles), Le Triangle, l'Opéra et l'Orchestre National de Bretagne proposent ce service ; **546 e-billets** au tarif Sortir ! ont été achetés directement sur le site de ces partenaires sur **6 081 billets** Sortir ! vendus soit 9% des achats.

La e-billetterie devrait se déployer progressivement et permettre aux titulaires de la carte un usage identique à celui de l'ensemble de la population.

2.3 Autres actions ou projets

L'accompagnement ou la contribution à des projets partenariaux se décline parfois sous des formes variées. Cette fiche permettra aux administrateurs d'en percevoir les contenus pour cette année.

Animation de l'instance tripartite de suivi de la convention ARCS - Ville de Rennes - CAF 35

Cette mission, conduite à la demande des partenaires concernés, est intégrée dans la convention d'objectifs et de financements des centres sociaux ARCS/Ville de Rennes/CAF 35.

« L'APRAS est désignée comme animateur du comité de suivi. Elle prépare en amont, et en lien avec les trois partenaires, les thèmes de travail à traiter et finalise les ordres du jour. Au sein de l'instance, elle assure une fonction de problématisation et un rôle de facilitateur des échanges, garantis par une posture de neutralité. Elle accueille le comité de suivi dans ses locaux, anime, régule et coordonne les travaux. Elle assure la rédaction et la diffusion des comptes-rendus. L'APRAS anime autant que de besoin des réunions préparatoires à ces comités en configuration « technique ». » Extrait art 3.2 convention pluriannuelle.

Deux rencontres ont eu lieu cette année qui ont permis d'aborder la nouvelle Convention Territoriale de Gestion signée entre la Ville et la CAF, la couverture territoriale des centres sociaux au regard de la nouvelle cartographie d'implantation des structures bénéficiant d'un agrément Espace de Vie Sociale, la présentation de la nouvelle COG, le bilan du projet « départs en vacances », ainsi que de valider la méthode et le calendrier de travail pour le renouvellement de la convention tripartite.

Mission d'appui au Conseil Citoyen Rennais

Organisation actuelle du Conseil :

Le CCR comptait 25 membres officiels en 2023 (arrêté préfectoral du 5 septembre 2022) :

-16 habitant.e.s (8 femmes et 8 hommes)

-9 acteurs locaux

Il s'est organisé de la façon suivante :

- une assemblée plénière qui se réunit tous les deux mois ;

- un Bureau composé des référent.e.s des quartiers, des « 3 piliers » du contrat de ville et des commissions, qui se réunit tous les mois ;
- 5 groupes territoriaux, 1 par QPV, composés des membres officiels acteurs locaux et habitants résidants dans le QPV. Ces GT sont ouverts à d'autres habitant.es du QPV. Ils se réunissent environ tous les mois ;
- de commissions thématiques (formation, communication...).

Évolution de la mission de L'APRAS

L'APRAS est engagée auprès du Conseil Citoyen Rennais depuis 2016 (décision CA 02/2016 et arrêté préfectoral 26/04/2016) pour la durée du contrat de Ville (initialement jusqu'en 2020).

Le volume de travail lié à cet accompagnement nous a conduits en 2017 à recruter un renfort sous forme d'un contrat aidé (poste adulte

relais). Ce contrat a été renouvelé pour trois ans en 2020, compte tenu de la prorogation du contrat de ville et du souhait du conseil de voir se poursuivre l'accompagnement de L'APRAS.

Il est donc arrivé à échéance en avril 2023.

Le conseil d'administration n'a pas souhaité renouveler ce contrat qui aurait conduit à un engagement sous forme de CDI sans lisibilité à ce stade sur la pérennité et le fonctionnement de cette instance dans le futur contrat de Ville et donc sur le financement de ce poste à moyen terme.

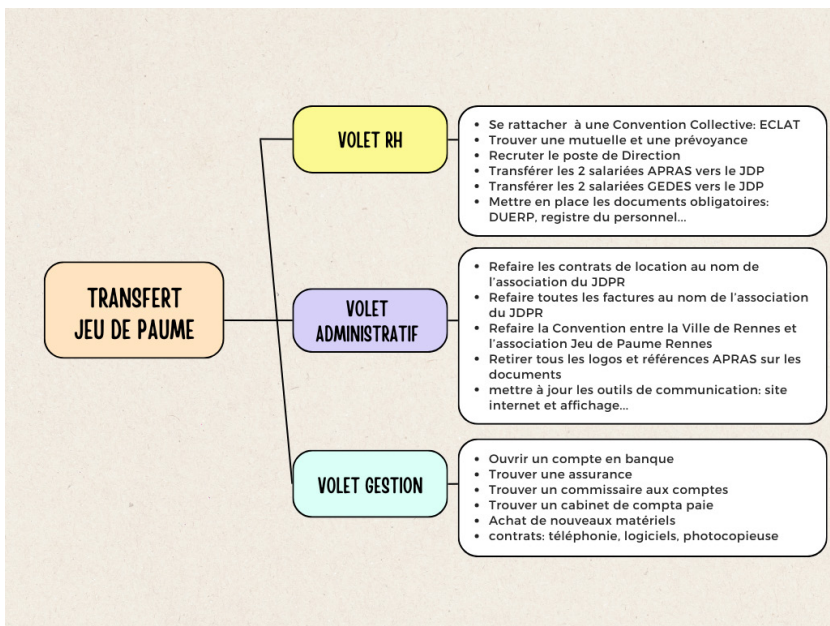
En conséquence, la mission de L'APRAS s'est progressivement limitée à partir d'avril au soutien administratif et logistique de l'activité du conseil, avec une perspective de clôture définitive de cette mission à échéance du nouveau contrat de ville courant 2024.

Le projet Jeu de Paume : 2023, l'année de la transmission

La mission transitoire confiée à L'APRAS comportait 3 étapes :

- 2019 : l'étude de préfiguration avant l'ouverture de l'équipement de quartier
- 2020-2021 : le lancement de l'exploitation dans un contexte de crise sanitaire
- 2022 : fonctionnement de l'équipement + création de l'association JEU DE PAUME RENNES 14 octobre 2022
- 2023 : préparer l'autonomie de la nouvelle association et transmettre la gestion et l'animation du lieu C'est à la date du 1er avril 2023 que l'équipement est passé d'une gestion APRAS à l'Association du Jeu de Paume Rennes.

Les premiers mois de l'année ont donc été consacrés à cet objectif de transmission en lien étroit avec les membres du Bureau de l'association Jeu de Paume Rennes puis avec le nouveau Directeur arrivé le 17 avril 2023, cela en assurant le travail quotidien du lieu désormais bien repéré et animé.



1. Le travail spécifique lié au transfert de gestion

Entre 2020 et 2022, L'APRAS a réussi à trouver un équilibre entre le projet, les activités et le modèle économique de l'équipement. Dès le démarrage de la mission et pour faciliter le moment de la transmission, tout le travail a bien été pensé en parallèle du fonctionnement « normal » de L'APRAS.

Néanmoins, le travail de séparation et de transfert a nécessité un travail inédit pour l'ensemble des collègues impliqués. L'enjeu : ne rien oublier pour que la nouvelle équipe ait tous les éléments pour démarrer.

2. Le quotidien et l'animation de l'équipement



En parallèle de ce travail, les collègues ont continué d'assurer le quotidien de lieu : les expositions, les animations et les locations des salles...

3. Le moment symbolique de la passation

Le 5 juillet, lors d'un événement public et officiel mêlant discours, musique, slam et bonne humeur, la passation a s'est faite dans la magnifique salle PELICAN.

Un très beau moment pour clore une belle aventure pour L'APRAS.



2.4 Études et recherches

« Fragilités psychologiques et troubles de la vie sociale – Rôle des institutions / pratiques des professionnels »

A l'issue des études menées en 2003/2004, L'APRAS s'est mobilisée sur deux des axes de travail identifiés à l'issue de ces études : **les logements d'insertion et les coopérations entre acteurs dans les territoires**. Ces travaux ont abouti, entre autres, à la mise en place d'instances partenariales dans les quartiers et à la signature d'un accord-cadre entre le CHGR, les bailleurs, la Ville de Rennes et Rennes Métropole.

Le Conseil Départemental, la Ville de Rennes et le CHGR ont renouvelé formellement leur souhait de voir L'APRAS poursuivre son intervention sur ce thème. Cette orientation a été validée par le CA en 2015.

L'APRAS anime un groupe de travail « fragilités psychologiques et logement » qui est dorénavant une des composantes du Conseil Rennais de Santé Mentale. Le thème de « l'aller vers » et des différentes formes de médiation et prévention pour favoriser le maintien dans le logement a été retenu.

Un projet de recherche action a été élaboré avec l'ensemble des partenaires à partir de l'orientation ci-dessus.

Cette recherche-action a visé à repérer, prendre en compte des personnes en souffrance/fragilité psychique, fragilisées pour se maintenir dans leur logement dans de bonnes conditions pour elles-mêmes et leur environnement (voisinage, proches, intervenants...) afin de proposer des modalités pour les accompagner. Ces personnes ne sont pas ou plus suivies par les services de psychiatrie.

La recherche action menée en 2021 a mis en évidence les difficultés dans la gestion partenariale des situations complexes. Ainsi, tandis que l'intention visait la prise en charge des situations peu visibles, il s'avère que la prise en charge des situations est difficile. L'instance de coordination, Lampadaire, ne semble plus jouer le rôle qui lui était initialement dévolu, comme c'est le cas pour la majeure partie des instances de concertations sur la ville. Ce point a été soulevé au Conseil Rennais de Santé Mentale.

S'est alors posée la question de déterminer les suites à donner en termes d'expérimentation, en prenant en compte l'émergence de projets « aller vers » à destination de ces publics en fragilité psychologique.

À l'occasion du GT du 3 janvier 2023, les partenaires (Bailleurs, CHGR, Ville de Rennes, Rennes Métropole, Département) ont réaffirmé à l'unanimité leur souhait en faveur du maintien de ce groupe de travail. Il n'y a actuellement pas d'autre instance équivalente. Le souhait est de conserver cet espace de travail où les objets de travail sont définis et opérationnels. Ce GT est perçu comme un lieu de repérage et de prise de champ sur les situations de blocage et des améliorations. Il est proposé d'expérimenter, en 2023, un format de trois rencontres qui permettent la mise en partage des travaux menés par les uns et les autres sur les sujets prioritaires.

Les objets de travail du GT Fragilités Psychologiques et Logement validés et travaillés sont les suivants :

- . Partage sur le bilan des logements d'insertion
- . Le partage sur les situations complexes, sans solution
- . L'actualisation des accords-cadres (en cours de réalisation 2024)

Le GT se poursuit en 2024 et participe à la préparation des États généraux de la santé mentale qui auront lieu en novembre 2024.

« Territoire Zéro Non-Recours »

L'APRAS a participé à l'élaboration de l'appel à projet Territoire Zéro Non-Recours.

La Ville de Rennes a été retenue par le Ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées pour expérimenter le dispositif "Territoires zéro non-recours" pour le quartier de Maurepas.

Cet appel à projet lancé en mars 2023 vise à remédier au phénomène de non-recours des prestations sociales, qui touche près de 30 % des Françaises et des Français, soit par éloignement des organismes, par manque d'information, ou pour des raisons liées à la complexité et à la dématérialisation des démarches administratives.

L'expérimentation de trois ans, qui débutera en 2024, permettra d'amplifier la lutte contre le non-recours aux droits sociaux sur le territoire de Maurepas, dans le cadre d'une démarche partenariale forte avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs du territoire (associations, CAF, CPAM, bailleurs sociaux, etc.). Le projet prévoit de soutenir largement le recours et le maintien des droits pour l'ensemble des besoins des personnes concernées : accès aux RSA, prime d'activité, chèque énergie, accès à la santé, au logement, aux loisirs culturels et sportifs, au numérique, etc.

L'APRAS participera aux travaux de diagnostic et de suivi de l'action expérimentale.

3. L'ANIMATION SOCIALE DE PROXIMITÉ

En 2023, le pôle Animation Sociale a mobilisé 11 salarié-es (9 ETP) dont 3 salarié-es du GEDES (Groupement d'Employeurs de l'Economie Sociale) ainsi qu'une alternante du BUT carrières sociales qui nous a rejoints en septembre pour renforcer l'animation du PAM.

C'est le pôle qui compte le plus de salarié-es avec des métiers et compétences très variés qui contribuent aux diverses missions : gestion et entretien des locaux, accompagnement de dynamiques collectives à l'échelle d'un quartier.

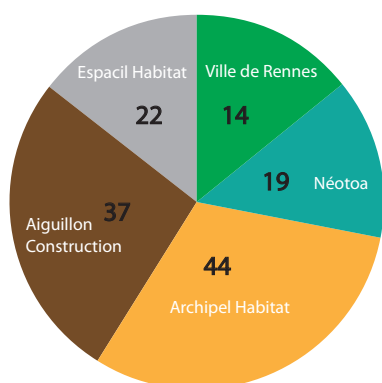
Les années précédentes, nous avons constaté un fort renouvellement de nos différents interlocuteurs, l'équipe du pôle animation s'est particulièrement mobilisée en 2023 pour retisser des liens avec différents partenaires afin de mieux valoriser les ressources de L'APRAS. Plusieurs rencontres ont eu lieu où nous sommes allé-es au-devant de différents équipes : services de la Ville de Rennes, des bailleurs sociaux ou d'équipements de quartier. L'engagement et l'intérêt suscités par ces rencontres nous a conduits à construire un évènement de plus grande ampleur pour permettre aux équipes des 4 bailleurs sociaux membres de L'APRAS de (re)découvrir notre association.

Le 13 octobre, 40 participant-es ont été invité-es au PAM. Une dizaine de collègues de L'APRAS ont été mobilisé-es pour présenter le dispositif SORTIR !, les ressources des pôles observation et animation ; une initiative unanimement appréciée qui encore aujourd'hui nous permet d'entretenir des relations de qualité avec nos interlocuteur-rices.

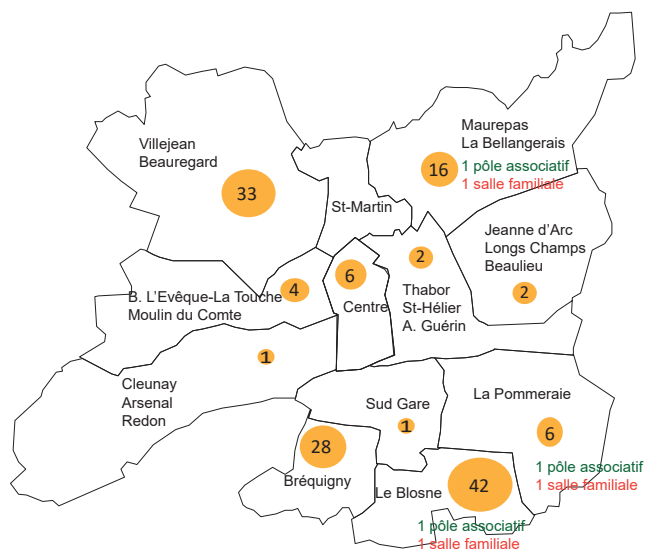


3.1 Des Locaux confiés par les membres de L'APRAS pour dynamiser les quartiers et soutenir la vie associative

136 locaux sont la propriété de 5 membres de L'APRAS



Des locaux répartis dans tous les quartiers de Rennes :



2 TYPES DE LOCAUX...

-4 équipements appelés « pôles associatifs »

-136 Locaux Collectifs Résidentiels situés au RDC des immeubles d'habitation

•108 locaux sont AFFECTÉS à 158 utilisateur-rices qui en disposent pour une durée de 3 ans renouvelable.

96 locaux sont utilisés comme bureaux, lieux d'accueil, de permanences, d'activités, de réunions ... 15% d'entre eux sont occupés par plusieurs associations.

12 sont des locaux de stockage qui permettent aux associations d'entreposer des décors, du matériel, des objets nécessaires à leurs activités et évènements.

L'équipe de L'APRAS intervient dans ces locaux pour rencontrer les occupant-es, assurer la veille technique ou des réparations et, à la demande des utilisateur-rices, pour faire de la régulation quand les locaux sont partagés.

•40 salles POLYVALENTES pour 41 000 heures réservées (39 000 heures en 2022) pour diverses activités par plus de 300 utilisateur-rices différent-es.

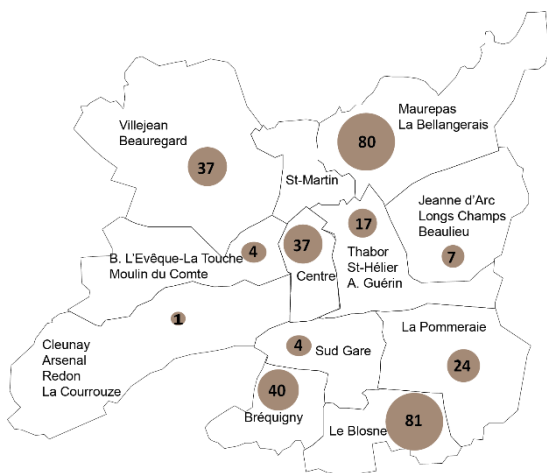
Le rôle de L'APRAS est d'assurer toute la gestion de ces salles qui sont utilisées du lundi au dimanche : la gestion des plannings, le ménage (5 salarié-es assurent toutes les semaines 80 heures de ménage pour maintenir les locaux propres), les interventions de maintenance et les menues réparations (avec des compétences en interne ou en faisant appel à des entreprises), l'équipement (1 500 chaises, 400 tables, 50 tableaux blancs, 40 cafetières, bouilloires et micro-ondes...).

3 salles familiales sont louées le week-end aux habitant-es du Blossne et de Maurepas pour des évènements privés.

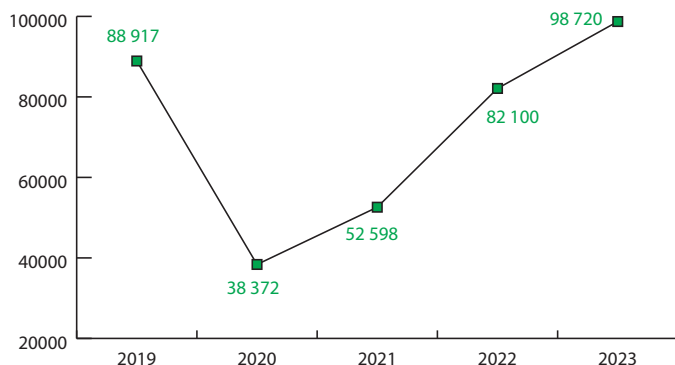
Les sollicitations pour ces salles ne cessent d'augmenter. Chaque jour, nous recevons des appels auxquels nous ne pouvons donner suite faute de disponibilité.

Nombre d'utilisateur·rices des locaux par quartier

Ces chiffres ne prennent pas en compte toutes les locations ponctuelles, mais uniquement les utilisations régulières.



Évolution, en euros, des recettes générées par les LCR polyvalents



Au 1er septembre 2023, les tarifs de location des salles polyvalentes ont augmenté d'1€ de l'heure.

Les tarifs sont passés de 2€ à 3€ de l'heure pour les activités gratuites et de 8€ à 9€ de l'heure maximum pour les activités payantes (ateliers, cours, formation). L'augmentation des recettes en 2023 s'explique donc par cette augmentation ainsi que par le haut niveau d'activité.

Zoom sur les LCR du square Dullin (quartier Bréquigny)

L'APRAS gère 13 locaux en rez-de-chaussée du square : 16 associations et 2 collectifs d'habitant·es hébergés.

Dans la continuité de 2022, L'APRAS a proposé une rencontre en mai 2023 pour favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et mieux faire connaître les ressources et les projets sur cet îlot. Ces moments d'échange sont appréciés et ont permis d'initier quelques projets concrets.

Au n° 43 du square, un local polyvalent à dominante enfance-jeunesse a été aménagé pour accueillir des activités destinées aux enfants et jeunes du quartier. Ainsi, depuis mars 2023, des temps de soutien scolaire (mardi) et des temps d'activité (mercredi) sont proposés par la

MJC Maison de Suède, le Relais et d'autres acteurs du quartier.

Un petit jardin aromatique a également été créé grâce aux bénévoles de la Société d'Horticulture en lien avec des habitant·es du square et le service des jardins de la Ville de Rennes.



Les travaux d'entretien des locaux :

En 2023, près de 11 000 € ont été alloués pour des travaux de maintenance et réparation dans des locaux.

S'ajoute à cette somme une dotation accordée chaque année par la Ville de Rennes pour améliorer et entretenir les LCR des bailleurs sociaux.

54 866€ de travaux ont pu être réalisés dans **16 locaux**, principalement pour améliorer l'isolation, le chauffage et la lumière dans un souci d'économies d'énergie.

3.2 Les Pôles Associatifs de Quartier

En 2023, nous avons géré la fermeture des pôles associatifs de Nimègue et du Landrel sur le quartier du Blossne. Ce sont 15 associations qui ont été accompagnées jusqu'au relogement et 2 équipements qu'il a fallu entièrement vider.

Le pôle associatif Nimègue

- 7 associations hébergées : Rennes Dades, Les Cols Verts, Jardin Solidaire CS Ty Blossne, Comité de quartier du Blossne, Association Solidarité Loisirs (ASL), Solidarité Bretagne Cambodge, Angola Congo Bretagne.

Toutes les associations ont été relogées dès la rentrée de septembre 2023, ce qui a permis à l'équipe de vider tout l'équipement, de revaloriser certains matériaux avec l'accord de la Ville de Rennes et de déménager ou donner des meubles et outils à plusieurs associations rennaises. Les préparations visant à démolir le pôle ont démarré dès janvier 2024.

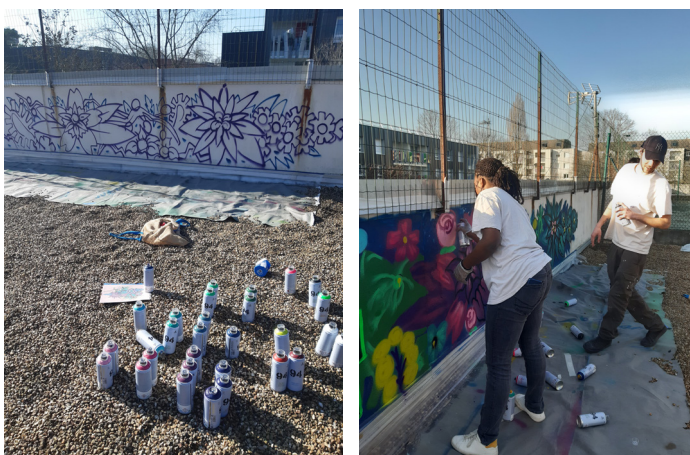
Le pôle associatif du Landrel

•8 associations hébergées : We Ker, Secours Catholique, Monopulpo, Le Souffle et la Flamme, Elektron, Avenir, ASL.

Le centre commercial du LANDREL est impacté par le renouvellement urbain et devra être démolit. Les locaux associatifs font partie de la même copropriété et des mêmes bâtiments que les cellules commerciales.

Si la date de la démolition n'était pas encore connue en démarrant l'année 2023, la décision de vider le pôle et de reloger les associations s'est imposée au printemps. La fermeture de plusieurs commerces importants (boulangerie, la Poste et la pharmacie) dans le courant de l'été 2023 ainsi que la dégradation de l'environnement rendaient impossible la poursuite des activités.

De plus en plus de publics refusaient de venir en raison de l'insécurité ressentie. Néanmoins, les associations ont proposé en juin une semaine d'animation avec du street-art participatif sur les murs, un spectacle de marionnettes et un concert qui ont rythmé le début de l'été. Avant la fin de l'année 2023, toutes les associations ont déménagé et celles qui le souhaitaient ont été relogées sur le quartier.



Pour les 2 autres pôles associatifs du PAM et de Fernand Jacq, l'année 2023 a connu un fort niveau d'activité.

Les principales missions de l'APRAS dans ces équipements :

L'APRAS s'assure que les associations et collectifs puissent mettre en place leurs projets et activités dans de bonnes conditions, sans conflit d'usage et en impulsant des rencontres qui facilitent l'interconnaissance et la mise en place de projets qui vont dynamiser le quartier. Les missions sont les suivantes :

- Réguler le fonctionnement quotidien et veiller au respect des règles : sécurité, hygiène, partage...

- Veiller à la cohérence et à l'équilibre des activités. L'APRAS est garante et veille à un accès équitable pour éviter la sur-appropriation ou la spécialisation. Les pôles doivent accueillir des projets qui concernent les habitant-es et s'appuyer sur des acteurs structurés et en capacité d'être présents quotidiennement.

- Organiser des rencontres collectives et individuelles pour améliorer la gestion et l'interconnaissance entre associations.

Il s'agit également de prendre en compte les spécificités de chaque pôle :

- Rester connecté aux enjeux des territoires : quartier, îlot de vie, projets d'aménagement urbain...

- Accompagner l'émergence des projets, activités, partenariats de différentes natures grâce aux ressources et outils disponibles à l'échelle de la ville de Rennes.

Le pôle associatif Fernand Jacq

-3 salles polyvalentes (dont 1 salle familiale)

-4 espaces affectés

8 associations et 3 collectifs d'habitant-es hébergé-es à l'année : L'Épicerie sociale Ty Sol (portée par le Centre Social Ty Blosne), Bel Air, L'Allumette (café associatif et terrain d'aventure), AFS Bretagne, 1 groupe de l'AREJ, collectif Insertion Finlande, Groupe d'habitants F. Jacq, Lueur d'Espoir, Lutte Ouvrière, Mitokpo, collectif Partages à Bossière.



La bibliothèque de rue animée par Bel Air, le café associatif et le terrain d'aventure de l'Allumette ainsi que l'Épicerie Sociale Ty Sol fonctionnent bien et amènent de nouveaux habitant-es à fréquenter le pôle.

De ce fait, la salle familiale est de plus en plus repérée et louée par les habitant-es du quartier. Un nouveau collectif d'habitants Partages à Bossière a proposé des activités créatives aux habitant-es du quartier.

Durant l'été 2023, le pôle a accueilli temporairement et en urgence des actions enfance/parentalité de l'Espace Social Commun du Blosne lorsque celui-ci a dû fermer à cause d'un incendie.

L'APRAS a animé trois temps de rencontres entre associations (mars, juin et octobre) qui ont permis de créer du lien entre les structures, communiquer sur les événements, réguler l'usage des lieux et améliorer l'agencement des espaces au regard des usages.





- 11 salles polyvalentes = 8 500 heures réservées
- 25 bureaux affectés à 20 associations distinctes



33 structures résidentes (associations + collectif d'habitant-e-s) : GRPAS, ANIME ET TISSE, COMPAGNIE ZUSVEX, LES BECS VERSEURS, MRAP 35, PRENDRE LE DROIT, RUE DES LIVRES, TAKADIDOU, TROCABULLES, UN TOIT C'EST UN DROIT, SECOURS POPULAIRE, IME L'ESPOIR, VRAC, AGIR ABCD, COLLECTIF ECHANGES DE SERVICES ET DE SAVOIRS, ESPOIR AMAL, FRONT DE MERES, LANGUE ET COMMUNICATION, LE CHIEN TÊTE EN BAS, LES PETITS DAIZUS, OEN'O, YOGA POUR TOUS, ALCOOL ASSISTANCE, UNICEF 35, KEUR ESKEMM, LES FILMS DU MACADAM, CIE TEKITOI, DEMOZAMAU, SECOURS CATHOLIQUE, GPAS BRETAGNE, GENERATION VERTE 21.
+ BIBLIOTHEQUE / ESPACE JEUNES CLAIR DETOUR et les espaces sportifs du CPB.

Le PAM, lieu ressource lors des évènements violents sur le quartier en 2023

Le HALL du PAM a permis d'accueillir de nombreux habitant-es et professionnel-les du quartier suite au double meurtre qui a eu lieu en 2023 sur la Place du Gros Chêne et qui a beaucoup choqué. Ces temps de discussions ont notamment débouché sur l'organisation d'une matinée pour dire « non aux violences ».

L'accueil d'une étudiante en alternance pour l'animation du PAM

Léa SLUPSKI, étudiante en 3ème année de BUT Carrières Sociales option animation sociale et socio culturelle à l'IUT Rennes 1, a été recrutée en contrat d'alternance à la rentrée de septembre 2023. Léa travaille à accueillir et informer les habitant-es de passage au PAM, à produire des supports de communication mais surtout à suivre deux projets d'animation décidés avec les Allié-es :

-La création et l'aménagement d'un atelier, lieu de fabrication pour permettre la réalisation d'activités manuelles ;

-Une fresque participative pour mettre en valeur la salle familiale : du choix de l'artiste, en passant par la mobilisation des habitant-es, jusqu'au déroulement des ateliers prévus en mai 2024.

Les actions de soutien aux initiatives des habitant-es

Tous les projets et activités habituellement soutenus ont en commun de s'adresser **aux habitant-es des logements sociaux et/ou QPV** avec comme objectifs la convivialité, la lutte contre l'isolement, l'amélioration du cadre de vie et l'occupation positive. Le travail spécifique mené en 2022 pour relancer les dynamiques des collectifs a porté ses fruits puisque de nouveaux collectifs ont émergé.

Les différents dispositifs de L'APRAS ont de nouveau été sollicités :

Les crédits d'heures pour l'utilisation des locaux

Les crédits d'heures permettent aux collectifs d'habitant-es d'utiliser des créneaux dans les salles polyvalentes gérées par L'APRAS. Le coût est pris en charge grâce aux financements des bailleurs sociaux.

En 2023, 4 356 heures d'activités ont été réalisées par 22 collectifs d'habitant-es.

Parmi les groupes, on peut citer des ateliers de couture, de jeux de société, des activités manuelles, de cuisine, des groupes de parole et de soutien à l'apprentissage du français...

Le FCIH : Fonds de concours aux initiatives habitant-es

Ce fonds dédié a été alimenté en 2023 par la Politique de la Ville. Il permet aux habitant-es de concrétiser des projets ou événements. Des critères ont été mis en place collectivement permettant aux habitant-es de décider lors de commissions animées par L'APRAS des montants accordés. L'argent est versé sous forme de bons d'achat que les habitants présentent dans des magasins qui envoient les factures à L'APRAS (50 magasins acceptent ce fonctionnement).

4 commissions se sont réunies qui accueillent à chaque fois entre 10 et 20 représentant-es des collectifs d'habitant-es.

Ces temps sont l'occasion pour les collectifs de se rencontrer, d'échanger des idées et bonnes pratiques pour organiser des événements, intégrer de nouveaux habitant-es...

32 projets soutenus et réalisés par 18 collectifs pour un total de 4 290€ dépensés (130€ en moyenne par projet)

Parmi les projets soutenus : animations de Noël et fin d'année, goûter dans les halls d'immeubles, repas entre voisins, fêtes, jardins partagés, activités manuelles, galettes des rois, chasse aux œufs...





Le Fonds d'Animation HLM

Le FA HLM est un fonds dédié alimenté par les bailleurs sociaux membres de L'APRAS. Il permet de donner un coup de pouce aux projets d'animation qui s'adressent aux habitant-es locataires des logements sociaux. Priorité est donnée aux projets les plus accessibles et favorisant les rencontres, l'interconnaissance, la convivialité, le partage, la découverte, le cadre de vie.

En 2023 : pour 51 projets étudiés, 44 projets soutenus pour un total de 31 862€ (moyenne de 724€ par projet), portés par 38 associations.

Parmi les projets soutenus : des activités sportives et culturelles (notamment l'été), des fêtes de quartier, des spectacles qui animent l'espace public, principalement dans les quartiers prioritaires.



La journée des collectifs

Le 27 juin, L'APRAS et quelques habitant-es complices ont organisé une journée pour rassembler les membres des différents collectifs rennais. Le matin, accueil autour d'un café à l'hôtel Pasteur avec une présentation du dispositif SORTIR ! en groupe, puis visite guidée du Parlement de Bretagne et déjeuner dans une crêperie avant une visite médiatisée de l'Opéra. La grande majorité des personnes présentes n'étaient jamais entrées dans ces monuments.

Tout au long de la journée, près d'une cinquantaine de personnes ont participé. Une journée très appréciée.



La commission d'attribution des locaux et des fonds de soutien

5 commissions en 2023

Animées par L'APRAS, elles réunissent des représentants des 4 bailleurs sociaux et des services de la Ville de Rennes (un représentant de la DAJÉ et l'une des chargées de mission politique de la ville).

Cette commission a pour rôle :

- D'étudier les dossiers de demandes de locaux formulées par des collectifs d'habitant-es et des associations.
- D'attribuer les fonds animation HLM à des associations qui portent des projets ou événements.
- De valider les adresses et le choix des travaux qui sont réalisés dans les LCR grâce à l'enveloppe de 65 000 € accordée par la Ville de Rennes.

95 demandes de locaux étudiées :

- 29 renouvellements d'associations déjà hébergées qui demandent à renouveler leur convention pour 3 ans.
- 35 demandes pour des locaux affectés : 4 demandes refusées, 8 propositions ont pu aboutir
- 31 demandes pour des activités dans des locaux polyvalents : 6 demandes refusées, 20 propositions d'accueil.



